

FORMATION INITIALE PRAP 2S
ACTEUR PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

PUBLIC

Tous les salariés du secteur sanitaire et médico-social.

PSH : Nous contacter

Pré requis

Aucun

DURÉE et EFFECTIF

28 heures minimum : 4 jours (non-consécutifs) de 7 heures (modulables)
Réparties, si possible, sur trois semaines, en tenant en compte des contraintes de l'établissement.
Groupe de 10 participants maximum

LIEU

Inter / Intra

DATE et HORAIRES

A définir, à votre convenance

COÛT

Nous consulter

ÉVALUATION ET VALIDATION

Évaluation et certification selon les modalités du référentiel INRS.

A l'issue de la formation, les participants ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un certificat d'Acteur Prap 2S.

Pour conserver sa certification, l'Acteur PRAP 2S doit participer à une formation de « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) d'une durée de 14 heures par période de 24 mois et d'en réussir l'évaluation certificative.

INTERVENANT :

Formateur titulaire du certificat de Formateur PRAP 2S délivré par l'INRS.

OBJECTIFS

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.
- Être capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

CONTENU**Jour 1 :**

- Présentation
- Les Enjeux et les Définitions
- Le Corps Humain
- Les Principes de Sécurité et d'Economie d'Effort

Jour 2 :

- Observation et analyse d'une situation de travail
- Proposition de pistes d'amélioration
- Les Déplacements Naturels
- Consignes Intersession

Intersession :

Le stagiaire devra réaliser un travail portant sur le repérage des situations de travail dangereuses dans son activité quotidienne.

Le temps estimé de ce travail personnel est de 2 heures.

Jour 3 :

- Echange autour de situations de travail vécues en intersession
- Epreuve certificative n°1
- La remontée d'information
- Les Enjeux de l'Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
- Analyse d'une situation d'accompagnement

Jour 4 :

- Les Aides Techniques
- Mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité
- Epreuve certificative n°2
- Bilan de la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : La formation s'appuie sur des exposés-débats, étude de cas, mises en situation, exercices en sous-groupes

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projecteur, ordinateur

1 lit médicalisé pour 5 stagiaires, 1 fauteuil roulant manuel avec accoudoirs escamotables et repose-pieds, 1 fauteuil avec accoudoirs réglables en hauteur, 1 lève-personne électrique roulant, 1 verticalisateur électrique, Draps de glisse, Coussin unidirectionnel, Aides techniques pour la marche : canne, déambulateur, canne tripode, ...
Matériel nécessaire pour la pratique des principes de sécurité physique et d'économie d'effort : une caisse avec et sans poignée...